## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Réuni le 11 février 2021

heure de début de séance : 16 heures 00 heure de fin de séance : 19 heures 00

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Pierre FOURNIER	Proviseur
Secrétaire de séance	Claudine DARS DENISE	Enseignante

Nombre de membres présents : 20 Quorum : Atteint

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 30 novembre 2020 est *approuvé* [X] refusé []

Le Proviseur revient sur le premier CA et lit une correction émanant de M. Fournié DDFTP.

CORRECTION APPORTEE PAR M. FOURNIE

M. Grenet, élu des personnels enseignants, demande comment quelqu'un peut demander la correction d'un PV d'un CA qui n'a pas été publié ? M. Fournier répond qu'en effet il n'est pas public officiellement et pas voté.

Mme Dars-Denise prend la parole et rappelle que la correction de M. Fournié porte sur une ses déclarations. Elle rappelle que cette prise de parole a été faite lors d'un échange où chacun évoquait les grandes difficultés qu'il y avait à trouver des stages dans une période difficile, troublée par la COVID, qu'elle n'a jamais voulu porter préjudice à qui que ce soit, mais juste, en tant qu'élue des personnels enseignants, elle rapportait les paroles et les inquiétudes de ses collègues.

Le procès-verbal du premier est adopté à l'unanimité.

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur			
I	Affaires financières	ĺ	-			
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)					
III	III Equipement en matériel et mobilier					
IV	IV Transports scolaires					
V	V Conventions					
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation)	3				
VII	Projet d'établissement					
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention					
IX	Formation continue. GRETA					
X	Associations en milieu scolaire					
XI						
XII	Questions Diverses	1				
Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation						
	TOTAL	7				

11 Le 3 mars : 2021

W AE	AN AN
Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
	Marine Man Marine Man Marine M
Transmission à l'Inspecteur d'Académie B	Transmission au Recteur
le :	le

# SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du JEUDI 11 FEVRIER 2021

sous la présidence de : Pierre FOURNIER

			Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION					
- Chef d'établissement : Pierre FOURNIER			X		
- Adjoint : François LE ROHELLEC			X		
- Gestionnaire : Rodolphe FEVRE			X		
- Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ			X		
- Chef des travaux : Françoise VAISSE			X		
	PE	RSONNALITES			
- de la col	lectivité de	1 – Dolorès ROQUE			X
rattachem		2- René MORENO		X	
- de la con	nmune siège :	1 – Elisabeth PISSARO			X
		1 – Michel HERAIL	X		
- qualifiée		1 -Philippe PUJAS -Directeur IUT		X	
quantifice		2 -			
RE	EPRESENTAN	TS ELUS DES PERSONNELS			
- au titre d	des personnels d'	enseignement, d'éducation			
	ent GRENET		X		
2 – Claudine DARS DENISE		X			
3 – Eric N	MEJEAN		X		
4 – Sylvie	ARCHIMBEAU	J	X		
5 – Pierre			X		
6 – M'Har	ned BEN AMAR		X		
7 – Julien MANRESA		X			
- au titre d	des personnels A.	T.O.S.S. :			
1 – Nathalie COUROUNEL		X			
2 – Jean I	Luc SALINAS		X		
3 – Bernard GIRAUDON		X			
REF	PRESENTANTS	S ELUS PARENTS ET ELEVES			
		MOU représentée par F. ROSE	X		
	2 - Alain LEFE		X		
	3 – Zolika BRAFMAN				X
	4 – Judith TORTI représentée par Mme ROSE		X		
	5 – Soria BENCHENNOUF		X		
	6-				
	7 -				
- élèves	1 -Cloé BALDEI	RAS		X	
	2 – Oussama SAOUD			X	
	3 – Raphaël THIBAULT			X	
	4 – Sarah TEBSI			X	
	5 – Bastien CALABRO			X	
		MBRES INVITES			
Laurent C	AMBON – Provi	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	X		

## CHAPITRE Et NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

# PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 11-2-2021
 N° de séance : 3

T. He beaute

Chapitre: II

Affaires financières

M. Fèvre, Agent comptable, présente une concession de logement, car il y a eu 3 mouvements en cours d'année qu'il faut actualiser. Deux logements par nécessité de service.

Vote: Unanimité.

# CHAPITRE Et NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

#### PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 11-02-2021

- N° de séance : 3

Chapitre: V

Contrats, conventions

Convention à la demande du Conseil départemental de l'Hérault pour les 3 Prépa Métiers pour une aide à la restauration.

Vote: Unanimité

Convention pour l'adhésion au groupement à l'électricité. Nous sommes déjà membres de l'UGAP pour le gaz. Ce groupement permet d'avoir plus de poids pour acheter de l'électricité.

Vote: Unanimité

Convention de jumelage pour les actions artistiques et culturelles entre La Cigalière et le Lycée Jean Moulin. Ils mettraient à disposition leurs outils pédagogiques et des possibilités de visites.

Vote: Unanimité

Convention interne qui concerne la Plateforme technologique de l'Hérault et le Lycée. Il s'agit de la conception d'un prototype de distribution de sauce à pied grande capacité. On souhaite le tester avec 4 sauces (Ketchup, sauce salade, mayonnaise, moutarde). C'est une conception/réalisation dues aux compétences des enseignants et la fabrication serait faite par les élèves. Il y a eu dépôt de brevet. On devrait le voir début mars au réfectoire. Il est assez cher car en inox.

Vote: Unanimité

## CHAPITRE Et NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 11-2-2021 - N° de séance : 3

Chapitre:

Pédagogie

M. Fournier propose de présenter la structure pédagogique 2021 et la DHG.

Il explique qu'ils ont proposé des créations de postes quand il y avait beaucoup d'heures et rappelle que nous allions voter pour savoir ce que nous allions ouvrir ou fermer comme support en fonction d'un projet de DGH.

Il donne la parole à M. Cambon, Proviseur adjoint. On commence par la SEP.

M. Cambon déclare que nous avons une enveloppe prévue qui permet de fonctionner normalement à partir des horaires obligatoires légaux. Il rappelle qu'il n'y a plus qu'une seule grille horaire à la SEP tant pour les CAP que pour les BAC PRO. Cependant, aux vues de la difficulté de certains publics l'accent va être mis sur certaines classes en allant au-delà de l'horaire proposé.

Dans la partie professionnelle il y a trois champs, les classes de Bac Pro (horaires obligatoires + marge pour dédoublements), les classes de CAP où il n'y a que les heures prévues et la dotation pour les 3 Prépa métiers.

Il présente la ligne dévolue aux chefs-d'œuvre de CAP, pas encore ventilées. Elles le seront quand les projets seront décidés et les enseignants positionnés. Pour le chef d'œuvre en Bac Pro, il n'y a que les heures du professionnel qui sont présentes, bien qu'il y ait une pluridisciplinarité.

Il rappelle que la structure de la SEP n'a pas de raison d'évoluer. Ainsi, avec les DDFTP et les équipes de la SEP ils pourront réfléchir aux répartitions de service, sur l'AP et le chef d'œuvre.

Il explique que l'AP est systématiquement ventilé.

Il explique ensuite le tableau, les lignes et les colonnes. Par exemple illustre son propos avec la demande de l'équipe de Lettres-Histoire pour la création d'un poste et d'un stagiaire.

Il remercie Mme Vaysse et ses deux autres collègues DDFTP pour le travail effectué.

M. Fournier reprend la parole et soulève le problème de la section PSR dont les élèves relèvent pour beaucoup du champ du handicap. Il déclare qu'il fera la proposition au prochain CTA d'une ouverture d'un poste d'ULIS. Il remercie Mme Vaysse qui a alerté sur cette problématique et la difficulté à accueillir ces élèves. Cela impactera peut-être la répartition de service. Il précise que M. Caseneuve IEN ASH viendra au lycée pour organiser cette deuxième ULIS.

Mme Vaysse souligne le travail des collègues qui ont réalisé un remarquable positionnement pour alerter M. le Dasen.

M. Cambon revient sur le tableau et explique donc la première ligne, celle du poste ULIS.

Il présente la ligne EPS. Il rappelle que la ligne EPS est la même sur la SEP que sur le LGT.

M. Prim, élu des personnels enseignants, prend la parole et déclare qu'il est en désaccord avec les 101h proposées. Il estime qu'il doit y avoir 113h. Depuis 2018 il était fait une expérimentation à la SEP en EPS, qui faisait que les élèves n'avaient que 2h au lieu de 2h30, mais cela permettait une plus grande réussite, moins de rapports et moins de conflits, car les classes étaient dédoublées. Selon lui, il reste dans les horaires légaux et regrette le manque de concertation.

M. Cambon explique que certaines classes à petit effectif sont regroupées en EPS et dans d'autres matières, permettant ainsi des dédoublements dans certaines matières générales. Il rappelle que les horaires légaux sont 2h30 en EPS.

M. Fournier prend la parole pour expliquer que l'on est dans une dotation générale, que l'on doit respecter un certain nombre d'horaires que l'on doit aux élèves, mais que l'on a la liberté d'action en fonction de la marge qui nous est donnée en fonction du public. Il est parfois très difficile de regrouper certaines classes de CAP, voire certaines classes de Bac Pro. L'important est de faire le plus de dédoublements sur les disciplines généralistes. Il insiste sur le fait qu'il ne fait pas de jugement négatif sur ce qui s'est passé avant. Il rappelle le travail réalisé par M. Prim sur les CAP. Il rappelle qu'il souhaite que les équipes d'EPS puissent travailler ensemble sur le LGT et la SEP et que son intention est de retravailler avec les équipes d'EPS sur les 6 mois qui restent, dans l'intérêt général et des élèves.

M. Cambon rappelle qu'il y a 360 d'heures de cours en EPS non assurées depuis le début de l'année. Il ne remet en question aucun des motifs d'absences, mais il explique qu'un BMP n'a jamais été pourvu et les collègues n'ont pas voulu des heures supplémentaires, ce dont ils ont le droit, donc qu'il y a des classes qui n'ont jamais EPS. Ce qu'il propose, en toute transparence, c'est des moyens différents pour mieux faire réussir les élèves.

M. Manresa prend la parole conteste l'argument avancé des « 360 heures » et revient sur les 113h. Il ne comprend pas. M. Cambon lui réexplique. Il rappelle que les regroupements proposés en EPS sont fait aussi dans les matières générales et qu'il a travaillé en transparence avec toutes les équipes lors des réunions.

On passe aux Lettres-Histoire, Lettres-Allemand et Lettres-Espagnol qui se répartiront les heures de Lettres, car il va être créé un poste en Lettres-Espagnol.

Mme Dars-Denise rappelle que les Lettres-Histoire apprécient énormément la bivalence.

Les Lettres-Anglais ne font pas partie de ce dispositif, ils ont leurs propres heures supplémentaires.

Dans la partie professionnelle, la discipline Textile présente un poste vacant et un stagiaire 10h.

Sinon, dans cette partie il est très facile de distribuer les heures, car elles sont fléchées. Les équipes sont stables. Un BMP est demandé en STMS pour compenser les TP.

En hôtellerie, il est fait une demande de stagiaire 18h, car il souhaite conserver la personne en place actuellement qui passe le concours, elle est bien intégrée et impliquée.

Il reste 19h pour le chef d'œuvre du CAP.

M. Fournier demande s'il y a des questions complémentaires. Pas de questions.

On passe au LGT. M. Fournier rappelle que sur la partie générale est basée sur les effectifs prévisionnels, donc il y a une incertitude: 16 secondes, 16 divisions de premières générales et technologiques, et une division de technologique en plus en terminale, au total, 4 divisions en plus. Mais rien n'est arrêté.

L'avancée des travaux permettrait cette absorption.

Une prévision a été réalisée et une répartition a été faite.

M. Cambon reprend la parole. Il rappelle qu'il y a les Spécialités en première et en terminale, à raison de 4 heures par semaine et Spé. Un sondage a été réalisé en décembre auprès des élèves pour connaître leur choix. Il reste une incertitude, car il a été fait une demande d'ouverture pour une section des Métiers du sport. Il y a aussi une demande d'ouverture pour la Spécialité Espagnol. Il faut compter aussi sur les demandes des enseignants pour des dédoublements sur certaines classes. Il a été décidé de mettre l'accent sur l'AP en première, classe à examen.

Il explique de nouveau le tableau.

Il explique que la Philosophie va intervenir en EMC, en Humanités Littérature et Philo en partenariat avec les Lettres.

Il y a une suppression du poste de Lettres classiques pour faire venir un enseignant de Lettres modernes qui fera du latin. C'est un poste à profil. Il y a une demande de 2 postes et d'un poste stagiaire.

En Allemand, il y a une demande de LV3 allemand.

En Anglais, il y a une demande de poste, d'un BMP et d'un stagiaire.

Il explique que les enseignants du LGT ont des pondérations ce qui explique le volant important d'heures supplémentaires. La pondération ce sont des heures payées en plus, qui ne sont pas devant élèves mais qui doivent être budgétées.

M. Grenet prend la parole pour expliquer qu'à l'origine c'est une décharge horaire parce qu'il une masse importante de travail dans les classes à examen ou en BTS.

M. Fournier note que les PLP ne bénéficient pas de cette pondération.

M. Prim revient sur les heures d'EPS en ATS. M. Fournier répond que le Rectorat n'a pas encore répondu.

En Histoire-Géographie il est demandé 1 poste.

En Maths, M. Grenet souligne que s'il y a beaucoup d'heures supp c'est qu'il il y a aussi beaucoup d'heures de pondération pour le BTS et l'ATS.

M. Cambon explique les suppressions de postes demandées pour les créer ailleurs et faciliter le travail des enseignants.

M. Grenet demande si le poste de Mme Molly est bien assuré? M. Cambon le rassure. Il explique que M. Fournié, le DDFTP, a tout organisé et que tout sera fait pour la garder.

En SVT, M. Grenet rappelle que les collègues souhaitent un poste de BMP à la place du poste de stagiaire. M. Fournier et M. Cambon répondent qu'ils vont essayer de trouver une solution.

EPS, demande d'un poste.

En Bio Physio Pathologie Humaine c'est un poste qui est demandé et non un BMP.

M. Grenet lit la Motion de la liste Ensemble.

M. Fournier constate en effet que nous sommes à 14% d'HSA. Il ajoute que la répartition de la charge a été faite dans tous les établissements. Néanmoins, nous avons un public particulier et qu'il sera pris en compte dans une éventuelle dotation complémentaire. L'académie de Montpellier a connu une augmentation des moyens, car il y a une très forte pression démographique.

Il met au vote en rappelant que ce qui est voté ce sont les ouvertures et fermetures de postes.

#### Vote: 13 pour, 6 abstentions et 1 contre.

M. Fournier présente pour information le rapport financier et le rapport sportif de l'Association sportive du lycée. Il en fait la lecture. La Covid a posé beaucoup de problèmes et a fait que beaucoup de matchs/sorties ont été annulés.

Il constate que l'Association sportive fonctionne. Il demande quelle est la répartition SEP/LGT ? M. Prim dit que c'est déséquilibré car les élèves de la SEP sont moins nombreux.

#### Programme des PFMP.

Il s'agit d'un report à cause de la Covid pour les TCAP Cuisine/CHCR au mois d'avril et de mai, car il faut 7 semaines de stage au moins, pour les TBPRO Restauration/CHCR, fin mai début juin.

Vote: Unanimité.

## CHAPITRE Et NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

#### PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 12-11-2020

- N° de séance : 1

Chapitre: XII

Questions diverses

M. Fournier fait le point sur la crise sanitaire. Il y a une moyenne de 2 à 3 élèves depuis la rentrée de janvier qui sont avérés « Covid » par semaine. Encore plus se font tester, ainsi que des enseignants. On a cherché à tester/isoler.

Il déclare que depuis mardi, nous avons un cas de variant anglais au sein des maths-physique. C'est une suspicion de contamination interne.

Il fait le point sur les dernières recommandations données par une FAQ : limitation des réunions à 6 personnes, les CA en distanciel, ainsi que les conseils pédagogiques, les conseils de classe, ce qui pose problème. Il faudra réunir les élus pour en discuter.

Il y aura aussi une limitation dans la salle des professeurs et dans la cafétéria, qui reste le dernier lieu de convivialité et qui emploie une personne.

Mme Archimbeau, élue des personnels, demande si ces recommandations touchent aussi le restaurant d'application? M. Fournier répond qu'il va voir avec les enseignants. Néanmoins, il n'a pas reçu de consignes. Si le restaurant ferme, il n'y a plus de travail pour les élèves. Les APR font de la vente à emporter. Les pratiques doivent être adaptées à la réalité afin d'avoir une continuité pédagogique mais dans le respect des consignes de sécurité.

M. Fournier explique que nous avons été centre de test PCR. Il y a eu très peu de réponses positives sur une centaine de tests. Il remercie les référentes Mmes Courant et Tissot et il déclare « être très content d'avoir des infirmières dans l'établissement surtout de cette qualité ».

Il conclut en déclarant que le variant anglais allait encore bouleverser nos habitudes et nos pratiques.

# CHAPITRE Et NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

#### PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 12-2-2021
 N° de séance : 3

Chapitre: II

**Travaux** 

Le B1 a été visité par l'équipe de direction et 3 élus. Sa livraison est toujours prévue en juin 2021. Le déménagement du B2 vers le B1 est prévu entre août et septembre. La première semaine de septembre serait banalisée afin de faciliter ce déménagement. Tout dépend néanmoins de la durée de la crise de Covid.

Pour le B2, le prévisionnel est difficile, car la DRAC tient beaucoup aux façades Jean Prouvé. Cependant, mercredi (17/02) un architecte de la DRAC vient visiter le B2, afin de voir comment on peut concilier ce patrimoine remarquable et l'urgence des usagers et personnels. En effet, c'est dans ce bâtiment que doit se retrouver la partie hôtellerie.

La lingerie doit être refaite, car elle est dans un état misérable, le chauffage et la climatisation doivent être refaits. Et elle sera transférée dans le B2.

Le « pont du B1 » serait sanctuarisé, il pourrait devenir un musée Arts et métiers du XX<sup>e</sup> siècle ou une salle d'exposition dédiée à l'Art contemporain.

Le CDI doit être refait en deux tranches lors des étés 2021 et 2222 par les ARL en prenant en compte la dimension esthétique et climatique.

Pour le B3, le premier étage doit être refait à la rentrée 2021 il sera neutralisé et refait en janvier/février 2022. Là encore une rénovation esthétique et climatique est souhaitée. C'est une rénovation globale qui doit être envisagée, car c'est un bâtiment béton, très chaud l'été, très froid l'hiver, donc une troisième tranche doit être nécessaire.

La chaufferie doit être réparée en septembre, tant la chaudière bois que la chaudière gaz.

Il est prévu la rénovation du plateau sportif, il nous faut un terrain de rugby et de foot qui soit en adéquation avec le pôle et digne de la section.

La sécurisation de l'établissement se poursuit avec : le déplacement de la Loge en septembre (un seul point de passage) ; rénovation des caméras et mise en place de caméras numériques plus performantes ; remise en état de la clôture située en bas du lycée (près du Gymnase Marty), et mise en place de tourniquet afin que les élèves ne la détruisent ; les cartes permettant l'accès aux tourniquets seront mise en action dès septembre ; surélévation des accès aux logements de fonction, car il y a, là aussi, du passage intempestif.

M. Le-Rohellec prend la parole et déclare que l'infrastructure informatique du lycée va être rénovée afin de faciliter le travail des équipes informatiques.

M. Fournier remercie le travail d'équipe qui est réalisé par les membres de la Direction.

Il annonce qu'il demande une rénovation complète du rez-de-chaussée du B1, de la salle des profs, de la MDL. La salle des profs est trop petite, c'est difficile d'y travailler, voire de se reposer. Les chiffres sont conséquents, car il va falloir désamianter (les colles du carrelage).

Les extérieurs sont aussi à reprendre.

Les chantiers sont énormes, mais nous sommes appuyés par l'équipe technique de la Région. Cependant, si les enjeux sont primordiaux, les coûts sont énormes.

Enfin, il annonce qu'une concertation aura lieu pour répondre aux propositions de la Région avec les acteurs du lycée : les personnels, les parents, les élèves et les ARL.

Il demande s'il y a des questions.